

L'école virtuelle Spirit Bear de la Société de soutien  
à l'enfance et à la famille des Premières Nations

# Le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear



Rédigé par Lisa Howell, Cindy Blackstock, Madelaine McCracken,  
Andrea Auger et Emily Williams, sous la direction de Melisa Brittain



Société  
de soutien



uOttawa  
FACULTÉ D'ÉDUCATION

# Remerciements

Ce programme a été élaboré sur les territoires ancestraux et traditionnels non cédés des Nations algonquines Anishinaabeg. Depuis des temps immémoriaux, les peuples algonquins ont pris soin de cette terre et le font encore aujourd'hui.

Nous reconnaissons que les Nations algonquines Anishinaabeg détiennent des droits inhérents sur ces terres. Il est de notre responsabilité de les soutenir dans leurs appels à la justice, à l'équité et à l'autodétermination.

Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à tous ceux et celles qui ont fait part de leur voix, de leur expérience et de leur inspiration pour que ce travail soit réalisé dans le plus grand respect et de manière pertinente, afin d'avoir un impact sur les générations à venir. Nous remercions également les éducateurs à travers le Canada qui ont expérimenté ce programme dans leurs classes au cours de l'année scolaire 2021-2022 :

**Cari Rawling** (Éducatrice StrongStart du district scolaire #28, territoire ancestral des Dénés de Lhtako) ;

**Alysa Ferguson** (District scolaire de Mystery Lake, territoire traditionnel du Traité 5 de la Nation Cree Nisichawayasihk) ;

**Kathleen Rios** (Conseil scolaire du district Upper Canada, situé sur les territoires traditionnels Anishinabek et Haudenosaunee) ;

**Leslie Mott** (Conseil scolaire du district d'Ottawa-Carleton, territoires algonquins non cédés) ;

**Paulette Routliffe** (Ashbury College, territoires algonquins non cédés) ; et

**Barbara A. Giroux** (Conseil scolaire catholique d'Ottawa, situé sur un territoire algonquin ancestral, non cédé et non rétrocédé).

*Le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear* est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

© 2023 Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations  
Conception et mise en page : [Leah Gryfe Designs](#)

# Table des matières

## 2 Remerciements

## 5 Préface

- 5 Comment ce travail a commencé
- 6 Qui est Spirit Bear ?
- 7 À propos de l'école virtuelle Spirit Bear
- 7 Considérations importantes concernant la langue et le contexte
- 9 Le système des pensionnats indiens
- 10 Les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada
- 13 Le saviez-vous ?
- 14 Glossaire de l'école virtuelle Spirit Bear : Un document vivant

## 15 Introduction

- 15 La vision du monde des Premières Nations : Une approche pour comprendre et utiliser *le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear*
- 17 Éducation à la citoyenneté : Nos responsabilités partagées les uns envers les autres

## 19 Le cadre éducatif du programme Beary Caring

- 19 Les pierres de touche de l'espoir de réconciliation
- 20 Appliquer les pierres de touche de l'espoir à l'éducation
- 21 Processus de réconciliation
- 22 Les pierres de touche de l'espoir pour l'apprentissage
  - 22 Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : L'autodétermination
  - 23 Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté
  - 24 Que signifie la pierre de touche de l'autodétermination pour les enseignants et les apprenants ?

- 24** Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : Culture et langue
  - 25** Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté
  - 26** Que signifie la pierre de touche de la culture et de la langue pour les enseignants et les apprenants ?
- 26** Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : Approche holistique
  - 26** Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté
  - 27** Que signifie la pierre de touche de l'approche holistique pour les enseignants et les apprenants ?
- 28** Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : Interventions structurelles
  - 29** Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté
  - 30** Que signifie la pierre de touche des interventions structurelles pour les enseignants et les apprenants ?
- 32** Pierre de touche pour l'apprentissage : Non-discrimination
  - 32** Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté
  - 33** Que signifie la pierre de touche de la non-discrimination pour les enseignants et les apprenants ?

## **34 Références**

# Préface

## Comment ce travail a commencé

Fondée en 1999, la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations (la Société de soutien) est une organisation nationale à but non lucratif qui offre des services d'éducation publique, de recherche et de soutien fondés sur la réconciliation afin de promouvoir la sécurité et le bien-être des enfants, des jeunes, des familles et des nations des Premières Nations. La discrimination constante à l'égard des communautés des Premières Nations a entraîné des inégalités dans divers services publics qui empêchent les enfants et les jeunes des Premières Nations d'avoir accès aux services dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

La Société de soutien croit que les enfants et les jeunes des Premières Nations ont droit à des services équitables et fondés sur la culture, sans délai, lorsqu'ils en font la demande. Guidée par l'ourson avocat de la Société de soutien, **Spirit Bear**,<sup>1</sup> nous croyons également que tous les enfants et les jeunes ont le droit d'être engagés de façon significative dans les enjeux qui les concernent, y compris la réconciliation. La Société de soutien a créé des initiatives, des ressources et des campagnes d'éducation et d'engagement du public axées sur la réconciliation pour toutes les personnes vivant au Canada afin de lutter contre la discrimination systémique dans les lois, les politiques, les comportements et l'éducation au Canada qui affecte les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations. Ces opportunités invitent chacun à se tenir aux côtés des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations pour mettre fin à la discrimination et toujours faire ce qu'il faut.

Au fil des ans, de nombreux éducateurs et étudiants ont participé aux **événements**<sup>2</sup> et aux **campagnes de la Société de soutien**.<sup>3</sup> En raison de cette participation importante, la Société de soutien a voulu comprendre les expériences des éducateurs et de leurs élèves du primaire dans les campagnes de réconciliation et de justice sociale. Pour étudier cette question, la Société de soutien s'est associée à des chercheurs en éducation de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. À l'automne et à l'hiver 2019, l'équipe de recherche a interrogé des enseignants de territoires algonquins non cédés et non rétrocédés à Ottawa, en Ontario, et à Kitigan Zibi, au Québec, pour connaître leurs perceptions des impacts en classe de l'engagement des élèves dans trois des campagnes de la Société de soutien : **Je suis un témoin**,<sup>4</sup> **le Principe de Jordan**,<sup>5</sup> et **le Rêve de Shannen**.<sup>6</sup> L'étude a permis de dégager de nombreuses conclusions importantes, notamment le souhait des enseignants de disposer de guides d'apprentissage améliorés pour chaque campagne.

---

1 <https://fncaringsociety.com/fr/SpiritBear>

2 <https://fncaringsociety.com/fr/events>

3 <https://fncaringsociety.com/fr/ce-que-vous-pouvez-faire/facons-de-faire-la-difference>

4 <https://fncaringsociety.com/fr/je-suis-un-temoin>

5 <https://fncaringsociety.com/fr/principe-de-jordan>

6 <https://fncaringsociety.com/fr/le-reve-de-shannen>

*Le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear*, les guides d'apprentissage qui l'accompagnent et la vision plus large de l'école virtuelle Spirit Bear (abordée ci-dessous) visent à répondre aux besoins éducatifs identifiés par les éducateurs dans le cadre de la recherche. La recherche et le développement de ce matériel pédagogique amélioré sont financés en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Les guides d'apprentissage de chaque campagne fournissent aux enseignants un cadre pédagogique et des conseils contextuels qui peuvent être adaptés pour refléter les cultures, les contextes et les réalités propres aux Premières Nations. *Le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear* aide les enseignants à faciliter l'éducation basée sur la réconciliation en ce qui concerne la discrimination et les injustices passées, présentes et continues qui ont un impact sur les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations jusqu'à aujourd'hui.



## Qui est Spirit Bear ?

**Spirit Bear**<sup>7</sup> est un ourson avocat. Il a été offert à la Société de soutien par Carrier Sekani Family Services en 2007 et a immédiatement assumé le rôle d'assister à toutes les procédures judiciaires dans une affaire historique devant le Tribunal canadien des droits de la personne (Tribunal), dans laquelle la Société de soutien et l'Assemblée des Premières Nations ont allégué que la prestation inéquitable par le gouvernement canadien de services de protection de l'enfance et d'autres services publics aux enfants et aux jeunes des Premières Nations était discriminatoire. Spirit Bear est considéré comme sacré, car il représente les enfants et les jeunes des Premières Nations, ainsi que tous les autres jeunes qui se sont battus avec eux pour la justice. Il est également protégé par une marque déposée détenue par la Société de soutien.

Le Tribunal a confirmé le bien-fondé de la plainte en matière de droits de la personne dans **une décision historique rendue en 2016**,<sup>8</sup> estimant que le Canada avait fait preuve de discrimination à l'égard des enfants et des jeunes des Premières Nations ainsi que de leurs familles. Le rôle de Spirit Bear au Tribunal a été de rappeler à tous les adultes que l'affaire concernait des enfants. Au fil des ans, les enfants et les jeunes des Premières Nations, Métis, Inuit et non autochtones qui ont assisté aux audiences ont donné une identité à Spirit Bear, qui en est venu à représenter tous les enfants des Premières Nations, ainsi que tous les autres enfants et jeunes qui se tiennent à leurs côtés pour obtenir justice et mettre fin à la discrimination.

Spirit Bear figure dans plusieurs livres pour enfants et dans une série de films d'animation. Nous apprécions tout ce qu'il fait pour soutenir les enfants, les jeunes et les adultes dans leur travail de réconciliation.

7 <https://fncaringsociety.com/fr/SpiritBear>

8 <https://fncaringsociety.com/fr/publications/2016-chrt-2-2016-tcdp-2>

## À propos de l'école virtuelle Spirit Bear

À l'école virtuelle Spirit Bear,<sup>9</sup> les enseignants ont accès au *Programme d'études Beary Caring de Spirit Bear*<sup>10</sup> et aux guides d'apprentissage pour les campagnes de la Société de soutien. Des enregistrements de webinaires, d'ateliers et de vidéos inspirantes d'autres éducateurs, de membres de la communauté et de membres du personnel de la Société de soutien sont également disponibles.

En outre, toutes les ressources de la Société de soutien sont mises à la disposition des éducateurs. Il s'agit notamment **des livres de Spirit Bear et de leurs guides pédagogiques**,<sup>11</sup> des informations et des ressources sur **les films de Spirit Bear**<sup>12</sup> et des ressources pour toutes les campagnes et tous les événements de la Société de soutien.

Nous sommes ravis de vous retrouver à l'école.



## Considérations importantes concernant la langue et le contexte

Tout au long de ces documents, nous rendons hommage aux cultures, langues, histoires, contributions et réalités distinctes et diverses des Premières Nations, des Métis et des Inuit, ainsi que des nations et peuples qui les composent, dans ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada. Le terme « autochtone » est dérivé du latin et n'a pas été créé par les Premières Nations, les Inuit ou les Métis eux-mêmes (Peters & Mika, 2017). Le terme « autochtone » est souvent utilisé pour désigner l'ensemble des Premières Nations, des Métis et des Inuit au Canada et ne devrait pas être utilisé dans des situations où l'on ne parle que d'un seul groupe ou d'une seule nation. Par exemple, l'affaire du Tribunal canadien des droits de la personne décrite dans les livres de Spirit Bear ne concerne que les enfants et les jeunes des Premières Nations, de sorte qu'il n'est pas approprié d'utiliser le terme « autochtone » pour parler de cette affaire et des enfants et des jeunes qui en sont victimes.

9 <https://fncaringsociety.com/SpiritBearVirtualSchool> (Uniquement en anglais pour le moment, la version française sera disponible prochainement.)

10 <https://fncaringsociety.com/fr/node/8367>

11 <https://fncaringsociety.com/fr/spirit-bear/livres-et-guides-dapprentissage>

12 <https://fncaringsociety.com/fr/spirit-bear/films>

Nous sommes aussi précis que possible lorsque nous parlons d'un individu ou d'un petit groupe (c'est-à-dire que nous utilisons le nom d'une Première Nation, d'un conseil tribal ou d'un établissement métis spécifique). Vous remarquerez également que nous utilisons la forme plurielle de « Nations » et de « Peuples » pour honorer la diversité, et que nous évitons le temps possessif pour décrire les relations entre les peuples/gouvernements et institutions non autochtones et les Premières Nations, les Métis et les Inuit. Par exemple, nous utilisons Peuples Métis au Canada plutôt que « Peuples Métis du Canada ».

Saviez-vous que le terme « autochtone » est utilisé dans la *Loi constitutionnelle* de 1982 et qu'il est associé à des droits et des titres juridiques ? Les trois groupes considérés comme autochtones sont les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Veuillez ne pas utiliser le terme « autochtone » à moins que vous ne discutiez des droits et des titres spécifiques des Premières Nations, des Inuit ou des Métis.

Les Premières Nations, les Inuit et les Métis étant des peuples culturellement et juridiquement distincts, chacun de ces groupes nécessite des approches différentes de réconciliation. Des approches différentes sont nécessaires en raison des politiques et des lois créées par le gouvernement du Canada qui affectent différemment les Premières Nations, les Métis et les Inuit. Par exemple, la *Loi sur les Indiens*, qui a créé les réserves, les conseils de bande et les cartes de statut, ne concerne que les Premières Nations. Voici comment la *Loi sur les Indiens* est décrite dans le livre *Spirit Bear : Rendre hommage aux souvenirs, semer des rêves* :<sup>13</sup>

Lorsque le Canada est devenu un pays en 1867, le gouvernement a adopté une loi appelée « *Loi sur les Indiens* ». Cette loi a poussé les peuples des Premières Nations à quitter leurs terres et à s'installer dans des endroits plus petits appelés réserves. La *Loi sur les Indiens* est toujours en vigueur aujourd'hui et les Premières Nations travaillent toujours avec acharnement pour récupérer leurs territoires ! (p. 23)

Il est également important d'éviter les interprétations « pan-autochtones » de la culture et de la langue. Le respect des différences entre les Premières Nations, les Métis et les Inuit est parfois appelé « approche fondée sur les distinctions ». Par exemple, les pow-wow sont une expression de la culture de certaines Premières Nations, mais pas de toutes. Cette diversité doit être acceptée et les éducateurs sont encouragés à travailler avec les porteurs culturels des Premières Nations, des Métis et des Inuit reconnus par la communauté dans leur région afin de se renseigner sur les cultures, les pratiques et les protocoles locaux.

Les campagnes de la Société de soutien concernent spécifiquement les enfants, les jeunes, les familles et les communautés des Premières Nations. [Le Principe de Jordan](#),<sup>14</sup> [Le Rêve de Shannen](#),<sup>15</sup> et l'affaire portée devant

13 <https://fncaringsociety.com/fr/spirit-bear/livres-et-guides-dapprentissage>

14 <https://fncaringsociety.com/fr/principe-de-jordan>

15 <https://fncaringsociety.com/fr/le-reve-de-shannen>

## le Tribunal canadien des droits de la personne sur le Principe de Jordan et la protection de l'enfance<sup>16</sup>

traitent de la discrimination systémique qui affecte spécifiquement les enfants, les jeunes, les familles et les communautés des Premières Nations. De plus, la mission de la Société de soutien est de soutenir spécifiquement les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations. Bien que les campagnes de la Société de soutien s'attaquent directement à la discrimination subie par les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, la Société de soutien encourage tout le monde à travailler respectueusement avec les Inuit et les Métis sur les initiatives de réconciliation qu'ils ont également développées.

## Le système des pensionnats indiens

Le système des pensionnats indiens (SPI) a été mis en place par le gouvernement canadien et géré par des églises chrétiennes à partir des années 1870 afin d'assimiler les enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuit sous le couvert de l'éducation. L'objectif premier était d'arracher les enfants des Premières Nations, des Inuit et des Métis à leur communauté d'origine. Ils étaient retirés à leur famille, en faisant appel à la police si nécessaire, et placés dans les écoles. Ils ne pouvaient pas pratiquer leur culture, parler leur langue ou porter les vêtements qu'ils avaient apportés avec eux.<sup>17</sup> Les écoles n'étaient ni sécuritaires, ni hygiéniques pour les enfants, qui y étaient maltraités et/ou négligés. Les enfants ne se sentaient pas protégés et nombre d'entre eux sont morts dans les pensionnats. Le dernier pensionnat a fermé ses portes en 1996 en Saskatchewan.

Tout au long de l'histoire des pensionnats, des personnes de tous horizons, y compris au sein du gouvernement lui-même, ont tiré la sonnette d'alarme sur le traitement inhumain des enfants. Par exemple, le dénonciateur **Dr Peter Henderson Bryce**,<sup>18</sup> médecin spécialisé en santé publique et inspecteur médical auprès du ministère de l'Intérieur et des Affaires indiennes du gouvernement canadien, a tenté de faire connaître ce qui se passait dans ces écoles aux membres du parlement, aux représentants de l'Église et au public canadien. En 1907, il publie un rapport détaillant les conditions insalubres des pensionnats et les préjudices subis par les enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuit. En 1922, après avoir été démis de ses fonctions par le gouvernement canadien, il a adapté son rapport et l'a publié sous la forme d'un livre intitulé *A National Crime*<sup>19</sup> (*L'histoire d'un crime national*), afin que tous les Canadiens connaissent la vérité. La Société de soutien apprécie son dévouement à avoir fait ce qu'il fallait il y a plus de 100 ans et encourage tout le monde à faire ce qu'il faut aujourd'hui.

---

16 <https://www.fncaringsociety.com/fr/je-suis-un-temoin>

17 Phyllis Webstad, qui est une survivante, est l'auteure de *The Orange Shirt Story*, un livre important à lire avec les enfants pour qu'ils en apprennent davantage sur les pensionnats et sur ce que les survivants ont vécu.

18 <https://fncaringsociety.com/fr/reconcilier-lhistoire/les-gens-dans-lhistoire>

19 <https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/01/National-Crime.pdf> (en anglais seulement)

## Les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

*C'est l'éducation qui nous a mis dans ce pétrin et c'est l'éducation qui nous en sortira.*

*—Honorable juge Murray Sinclair*

Les survivants des pensionnats indiens ont courageusement intenté de multiples actions en justice contre le Canada et les églises qui géraient les pensionnats afin d'obtenir justice pour les préjudices qu'eux-mêmes et d'autres personnes ont subis du fait des pensionnats indiens. La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens est issue de ce litige et a donné naissance à la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR).

Le mandat de la Commission de vérité et réconciliation est énoncé à l'annexe N de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens :

- 1 Reconnaître les expériences, les séquelles et les conséquences liées aux pensionnats;
- 2 Créer un milieu holistique, adapté à la culture et sûr pour les anciens élèves, et leurs familles et collectivités, quand ils se présentent devant la Commission;
- 3 Assister aux événements de vérité et de réconciliation, au niveau national et communautaire, et appuyer, promouvoir et faciliter de tels événements;
- 4 Sensibiliser et éduquer le public canadien sur le système des pensionnats et ses répercussions;
- 5 Repérer les sources et créer un dossier historique le plus complet possible sur le système des pensionnats et ses séquelles. Ce dossier doit être conservé et mis à la disposition du public, pour étude et utilisation future;
- 6 Préparer et soumettre aux parties à la Convention un rapport, assorti de recommandations destinées au gouvernement du Canada, portant sur le système et l'expérience des pensionnats et présentant les aspects suivants : historique, objet, fonctionnement et supervision du système des pensionnats, effet et conséquences des pensionnats (notamment les séquelles systémiques, les conséquences intergénérationnelles et les effets sur la dignité humaine) et les séquelles permanentes de ces pensionnats;
- 7 Appuyer la commémoration des anciens élèves des pensionnats et de leurs familles, conformément à la Directive sur la politique de commémoration (Annexe « X » de la Convention).<sup>20</sup>

<sup>20</sup> Mandat de la Commission de vérité et de réconciliation, annexe N, *convention de règlement relative aux pensionnats indiens*, <https://www.residentialschoolsettlement.ca/french/AnnexeN.pdf>

À partir de 2007, Murray Sinclair, Wilton Littlechild et Marie Wilson ont été désignés comme les trois commissaires de la Commission de vérité et réconciliation. Ils ont supervisé les dépositions d'environ 7 000 témoins et ont organisé sept événements pour recevoir des témoignages et des preuves. Ils ont également supervisé l'examen des dossiers des pensionnats.

En 2015, la CVR a publié son **rapport final en plusieurs volumes**<sup>21</sup> et a tenu sa cérémonie de clôture à Rideau Hall, à Ottawa (Ontario). Le rapport de la CVR comprend **94 appels à l'action**<sup>22</sup> que les gouvernements, les entreprises, la société civile et les particuliers doivent mettre en œuvre pour rendre hommage aux survivants des pensionnats et aux enfants décédés dans les pensionnats, ainsi qu'à leurs familles, et pour remédier aux conséquences persistantes des pensionnats et du racisme systémique qui en est à l'origine.

L'école virtuelle Spirit Bear et les ressources qui l'accompagnent répondent directement aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Les 94 appels à l'action doivent être mis en œuvre pour honorer les survivants, leurs familles et les vies sacrées des enfants et des jeunes qui ne sont pas rentrés chez eux.



**Appels à l'action**

- #62** Nous demandons à tous les gouvernements du Canada de travailler avec les survivants des pensionnats et les autres peuples autochtones pour donner aux enseignants les outils dont ils ont besoin pour que chaque élève au Canada puisse en apprendre davantage sur les peuples et les cultures autochtones, y compris sur les pensionnats. Les enseignants devraient également apprendre à utiliser des styles d'enseignement autochtones.
- #63** Nous demandons aux responsables de l'éducation au Canada de toujours travailler à l'amélioration de l'éducation sur les peuples et les cultures autochtones.

**Guide de Spirit Bear sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada**<sup>23</sup> est une réponse aux appels à l'action dans le domaine de l'éducation #62 et #63.<sup>24</sup>

21 <https://nctr.ca/documents/rapports/?lang=fr>

22 [https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels\\_a\\_l>Action\\_French.pdf](https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf)

23 <https://fncaringsociety.com/fr/publications/le-guide-de-spirit-bear-sur-la-commission-de-verite-et-reconciliation-du-canada-appels>

24 Pour consulter tous les appels à l'action en matière d'éducation, voir les appels 6-24 et 62-65 dans *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*, 2015 à l'adresse <https://nctr.ca/documents/rapports/?lang=fr>

Bien que les expériences individuelles des survivants des pensionnats varient, la Commission de vérité et réconciliation a conclu que le système des pensionnats indiens constituait un « génocide culturel ». Nombreux sont ceux qui affirment que les pensionnats répondent à la définition du « génocide » telle qu'elle est énoncée dans la **Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide**.<sup>25</sup> Lors de sa visite officielle pour présenter des excuses pour le rôle de l'Église catholique dans les pensionnats en 2021, le pape François a qualifié les pensionnats de « génocide ».”

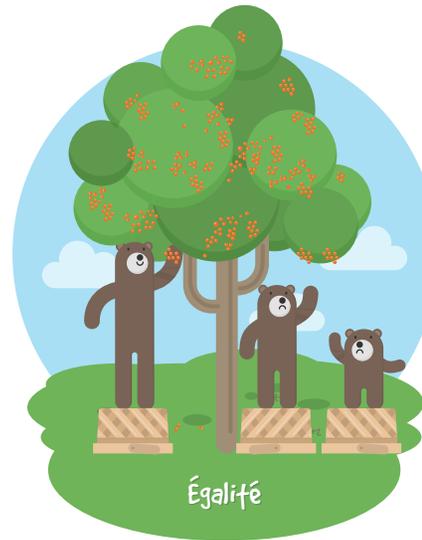


Le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation comprenait le volume intitulé *Pensionnats du Canada : Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués*, qui traite des enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux après leur séjour au pensionnat. En mai 2021, nous avons appris que les tombes non marquées de 215 enfants avaient été découvertes dans l'ancien pensionnat indien de Kamloops, en Colombie-Britannique. Depuis, des tombes non marquées et les restes de nombreux autres enfants ont été découverts sur les sites d'anciens pensionnats indiens dans tout le Canada. Les survivants et leurs familles parlent depuis longtemps des enfants décédés dans les pensionnats.

25 <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-prevention-and-punishment-crime-genocide>

## Le saviez-vous ?

**Saviez-vous que** l'égalité réelle est différente de l'égalité ? L'égalité, c'est lorsque tout le monde est traité de la même manière, quel que soit son point de départ. L'égalité réelle reconnaît que toutes les personnes ne partent pas du même endroit et n'ont pas les mêmes opportunités ou privilèges. L'égalité réelle garantit que tout le monde a la possibilité de réussir en offrant à certaines personnes des aides supplémentaires et/ou des aides différentes pour compenser le(s) désavantage(s) qu'elles subissent.



**Des baies pour tout le monde !** Certains ours ont besoin de plus d'aide que d'autres pour atteindre les baies. L'égalité réelle signifie que les ours qui ne sont pas capables d'atteindre les baies à partir du sol puissent obtenir tous les paniers dont ils ont besoin pour monter dessus ou encore, disposer de toutes les autres formes d'aide dont ils ont besoin pour atteindre les baies.

**Saviez-vous que** la **Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones** (DNUDPA)<sup>26</sup> reconnaît l'importance pour les communautés de faire respecter leurs droits à l'autodétermination ? Il existe une version de la DNUDPA adaptée aux jeunes, intitulée **Know Your Rights!**<sup>27</sup> (*Connais tes droits !*)

**Saviez-vous que** la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant<sup>28,29</sup> (article 30) a été la première loi internationale à reconnaître spécifiquement l'importance pour les enfants autochtones de grandir avec des membres de leur groupe afin qu'ils puissent pratiquer leur culture et parler leur langue à l'abri de toute discrimination ?

<sup>26</sup> <https://social.desa.un.org/fr/issues/peuples-autochtones/declaration-des-nations-unies-sur-les-droits-des-peuples-autochtones>

<sup>27</sup> <https://fncaringsociety.com/publications/know-your-rights-united-nations-declaration-rights-indigenous-peoples-indigenous> (en anglais seulement)

<sup>28</sup> <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>

<sup>29</sup> <https://fncaringsociety.com/fr/publications/child-friendly-convention-rights-child> (en anglais seulement)

## Glossaire de l'école virtuelle Spirit Bear : Un document vivant

Le glossaire de l'école virtuelle Spirit Bear<sup>30</sup> a pour but d'aider les enseignants et tous ceux et celles qui trouvent cette ressource utile à donner un sens à la réconciliation, à la justice, à l'équité, à l'égalité réelle et à la fin de la discrimination à l'égard des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations. Il est utile de considérer cette liste de mots comme des points de départ pour votre travail de réconciliation et de se rappeler que le sens des mots change avec le temps et que les mots peuvent avoir des significations différentes pour différentes personnes. C'est pourquoi le glossaire est mis à jour de façon sporadique. [Le lien vers le glossaire](#) est également disponible sur le site de l'école virtuelle Spirit Bear.



30 <https://fncaringociety.com/publications/spirit-bears-virtual-school-glossary> (Uniquement en anglais pour le moment, la version française sera disponible prochainement.)

# Introduction

## La vision du monde des Premières Nations : Une approche pour comprendre et utiliser *le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear*

*Le temps est intemporel et le savoir inestimable  
si l'on croit être le souffle de la vie plutôt que l'incarnation de la vie.*

*—Cindy Blackstock*

Cindy Blackstock, Ph.D., est directrice générale de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations et professeure à la Faculté de travail social de l'Université McGill. Dans ses travaux universitaires (2007, 2011), Docteure Blackstock explore la surreprésentation des enfants des Premières Nations dans les services de protection de l'enfance selon une perspective ontologique fondée sur les Premières Nations, qu'elle appelle la théorie du souffle de vie. Globalement, cette théorie reconnaît que les Premières Nations ont une vision du temps et de l'espace étendue et interconnectée qui situe l'expérience humaine comme faisant partie d'un écosystème vivant et spirituel.

Les valeurs, croyances et pratiques clés qui régissent la compréhension de cette réalité interconnectée sont ancrées dans les lois traditionnelles, les cérémonies, les traditions spirituelles et l'apprentissage intergénérationnel des Premières Nations, qui sont transmis aux générations futures par le biais d'une histoire orale très structurée et formelle (Blackstock, 2007, 2011). Selon Blackstock (2007, 2011), chacun d'entre nous est un écho dans la réalité future de quelqu'un d'autre et, par conséquent, la façon dont nous communiquons, établissons des relations et agissons aura des répercussions bien au-delà de notre vie et au-delà du cercle des personnes et des paysages avec lesquels nous interagissons. Cela signifie que nous devons agir avec gentillesse et avec de bonnes intentions afin de créer des héritages positifs.

Le système des pensionnats indiens et d'autres actions coloniales ont intentionnellement perturbé la transmission de l'histoire et des connaissances orales d'une génération à l'autre. Malgré cela, une grande partie de ce savoir sacré, transmis de génération en génération, a survécu et les communautés des Premières Nations s'en inspirent activement pour récupérer ce qui a été perdu. Ces efforts consistent notamment à veiller à ce que les enfants grandissent en toute sécurité au sein de leur famille et de leur communauté, afin qu'ils puissent

# Façons d'apprendre avec Spirit Bear!

1<sup>ère</sup> FAÇON

## PAR LA PENSÉE

- Je réfléchis beaucoup et j'apprends des choses, il est donc important pour moi de dormir longtemps et de manger des aliments sains comme du miel et des baies pour me sentir au mieux de ma forme!
- Apprendre l'histoire du Canada et pourquoi la réconciliation est si importante!
- Lorsque j'exprime mes pensées, cela peut aider mes amis à penser aussi! Je n'aurai pas peur de partager mes pensées et je serai gentil et respectueux lorsque les autres partageront les leurs!
- Apprendre à connaître le monde qui m'entoure m'aide à devenir une personne plus attentionnée, plus aimante et plus gentille. Cela me permet également de garder l'esprit ouvert et d'apprendre de nouvelles choses!

2<sup>e</sup> FAÇON

## AVEC MON ESPRIT

- Je peux aider mes amis, ma famille et ma communauté à atteindre leurs objectifs.
- J'honore ma culture et je pense qu'il est important d'honorer aussi les cultures des autres. Je sais que nous pouvons célébrer nos différentes cultures et traditions de manière à nous sentir fiers, respectés et écoutés.
- Je suis fier d'être qui je suis parce que je suis fort, travaillant et gentil avec tous ceux et celles qui m'entourent.
- Je crois que chaque personne vivant au Canada peut mettre fin à la discrimination à l'égard des Premières Nations.

3<sup>e</sup> FAÇON

## AVEC MON CŒUR

- Je traite toutes les personnes que je connais avec gentillesse, équité et respect.
- L'amour que je porte à ma famille, à mes amis, à ma communauté et à la terre me permet de rester forte.
- Je suis généralement heureux, mais il m'arrive d'être triste à cause de ce que j'apprends ou de ce que j'ai vécu. Je vais prendre soin de moi et parler de ce que je ressens avec un ami ou un adulte de confiance. Je peux aussi appeler Jeunesse, J'écoute au 1-800-668-6868 ou envoyer un SMS à Jeunesse, J'écoute au 686868 avec le mot PARLER.
- Quand j'apprends l'histoire de Jordan River Anderson et de Shannen Koostachin, je veux m'assurer qu'aucun autre enfant des Premières Nations ne soit traité comme ils l'ont été. Je partagerai leur histoire avec mes amis, ma famille et ma communauté.

4<sup>e</sup> FAÇON

## AVEC DES GESTES

- J'écrirai des lettres et des cartes postales aux décideurs du Canada pour leur demander de s'engager à respecter le plan Spirit Bear et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.
- Je peux créer des affiches avec ma classe, mes amis, ma famille et ma communauté et défendre les enfants des Premières Nations lors de la Journée Ayez un cœur et la Journée de l'ourson témoin.
- J'aime jouer dehors et apprendre de la terre.
- En plantant des jardins du cœur, je peux rendre hommage aux survivants des pensionnats et aux enfants qui ne sont pas rentrés chez eux.



 Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations

fncaringssociety.com

apprendre leur culture, leur langue et leur histoire orale. Pour la plupart des communautés, cela implique d'enseigner et d'apprendre par le biais du territoire, de leur culture et de la tradition orale, et d'apprendre auprès de plusieurs membres de la communauté et avec eux. C'est ainsi que les enfants des Premières Nations apprennent à connaître la place unique qu'ils occupent dans tout cela.

Lorsqu'elles sont appliquées au bien-être de l'enfant dans le contexte de l'éducation, les visions du monde des Premières Nations ou les « modèles relationnels de vision du monde » font référence aux aspects émotionnels, mentaux, physiques et cognitifs de l'apprenant, de l'éducateur et du matériel (Cross 1997, 2007 ; Blackstock 2011, p. 8). Cet holisme est personnifié par Spirit Bear à travers son corps, son esprit et son cœur dans la ressource « **Façons d'apprendre avec Spirit Bear** » de la Société de soutien<sup>31</sup> (à gauche, figure 1).

31 <https://fncaringssociety.com/fr/publications/ways-learn-spirit-bear>

Figure 1. Façons d'apprendre avec Spirit Bear

## Éducation à la citoyenneté : Nos responsabilités partagées les uns envers les autres

*Je crois vraiment en la bonté des Canadiens. L'idée que tout le monde devrait avoir les mêmes chances de réussir dans ce pays, et en particulier les enfants.*

—Cindy Blackstock

Toutes les provinces et tous les territoires du Canada intègrent l'éducation civique, l'éducation à la citoyenneté ou l'éducation à la personnalité dans les programmes d'études sociales et d'histoire. Dans les programmes canadiens, l'accent est surtout mis sur la promotion des idéaux démocratiques qui consistent à être des citoyens actifs et participatifs dans les communautés, dans le pays et dans le monde. Le programme scolaire de l'Ontario, par exemple, demande aux élèves d'être de « bons citoyens » dans le cadre des valeurs de la démocratie canadienne et des valeurs « canadiennes » d'inclusion, de multiculturalisme, de droits et de responsabilités, de résolution des conflits et de pensée critique.

*Le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear considère la citoyenneté comme un processus respectueux et relationnel qui promeut la justice sociale et les droits de la personne des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Ceci remet en question le « récit national canadien réducteur [qui] pèse lourdement sur la conscience des peuples autochtones et des Canadiens, et continue d'influencer la façon dont nous parlons entre nous de l'histoire, de l'identité, de la citoyenneté et de l'avenir » (Donald, 2009, p. 3). Le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear permet aux enseignants et aux élèves d'évaluer de manière critique la compréhension nationale des relations historiques et contemporaines du Canada avec les Premières Nations, les Métis et les Inuit, afin d'engager les enfants et les jeunes dans la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Le programme offre des opportunités pédagogiques pour apprendre l'histoire du Canada et nous enseigne différentes façons de connaître et de vivre en tant que citoyens responsables et respectueux.*

Pour aider les enfants et les jeunes à participer aux initiatives de justice sociale et aux mouvements en faveur de l'égalité réelle, nous devons leur laisser la possibilité de s'engager de manière significative et de mener des actions en faveur du changement. McCrossin (2012) écrit que même si « des exemples d'enfants s'engageant dans des campagnes de justice sociale intrinsèquement politiques couvrent le monde entier et remontent à plus de 100 ans », les enfants et les jeunes ne sont pas considérés comme des ambassadeurs du changement social (p. 42). Grâce au travail continu de la Société de soutien et aux résultats de la recherche *Ce n'est pas parce que nous*



Un panneau réalisé par des étudiants pour un événement de la Société de soutien qui se lit comme suit: « Nous sommes petits mais nous nous tenons debout ».

*sommes petits que nous ne nous tenons pas debout : l'éducation à la réconciliation en classe de niveau primaire (Blackstock et al., 2022), nous savons que les enfants et les jeunes ont confiance en eux et sont fiers de ce qu'ils sont lorsqu'ils apprennent aux côtés de Spirit Bear.*

Comme le dit le Dr Cindy Blackstock, les enfants et les jeunes sont des « ambassadeurs de l'amour et de l'équité » (cité dans Auger, 2016, p. 3). Ce sont les enfants qui nous conduisent à mettre en œuvre le changement, et nous devons les écouter et veiller à ce que leur voix soit entendue. Il s'agit également d'élever une génération compatissante et informée, équipée pour promouvoir les droits de la personne et la justice et transmettre ce savoir aux générations futures d'enfants et de jeunes. En effet, l'un des principaux objectifs des livres et des films de Spirit Bear est de documenter le bon travail des enfants et des jeunes pour promouvoir la réconciliation, afin qu'ils puissent inspirer et enseigner à d'autres enfants.

# Le cadre éducatif du programme Beary Caring

## Les pierres de touche de l'espoir de réconciliation

Le programme d'études Beary Caring de Spirit Bear a été développé en utilisant une approche du mouvement de réconciliation appelée **les Pierres de touche de l'espoir**.<sup>32</sup> Les Pierres de touche de l'espoir ont été créées en 2005 sur la base de conversations entre les Premières Nations, les Métis, les Inuit, les Autochtones d'Alaska, les peuples autochtones étatsuniens et les alliés non autochtones travaillant avec les enfants, les jeunes et les familles, qui se sont tenues sur le territoire traditionnel des Premières Nations Haudenosaunee et Anishinaabe à Niagara Falls, au Canada. L'événement était intitulé « *Réconciliation : Regarder en arrière, aller de l'avant – les peuples autochtones et la protection de l'enfance* ». Les participants ont été invités à partager leurs vérités, leurs compétences, leurs connaissances et leurs expériences afin de dégager des principes de réconciliation et un processus de réforme des services à l'enfance et à la famille offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles autochtones au Canada et aux États-Unis.

La CVR a reconnu les Pierres de touche de l'espoir comme une « pratique exemplaire » (2015b, pp. 56-57), et elle a été applaudie par les Premières Nations, les gouvernements provinciaux et les Nations Unies (Quinn & Saini, 2012 ; Auger, 2012).

De nombreuses idées issues de ce rassemblement, ainsi que les valeurs clés découlant des conversations des participants, sont consignées dans le rapport *Réconciliation en matière de protection de l'enfance : Pierres de touche de l'espoir pour les enfants, les jeunes et les familles autochtones*.<sup>33</sup> Dans un article de 2015, les auteurs écrivent :

[Nous avons constaté qu'il était essentiel que les gens considèrent [les Pierres de touche de l'espoir] comme un mouvement social et une philosophie directrice. Les Pierres de touche de l'espoir sont plus utiles lorsqu'elles sont appliquées à tous les aspects du domaine (éducation, administration, services, etc.) plutôt que d'être mises en œuvre comme un événement ou de restreindre l'approche uniquement aux services offerts aux peuples autochtones. (Cross et al., 2015, p. 10)



Ci-dessus, une image représentant les Pierres de touche de l'espoir. Cette image fait partie d'une peinture murale représentant la rivière des expériences des peuples autochtones d'Amérique du Nord avec les systèmes de protection de l'enfance, de la pré-colonisation à la colonisation et au-delà, achevée le 28 octobre 2005 par Joey Mallett et Michelle Nahanee, avec des contributions de Paisley Nahanee et Chelsea Marie Musqua.

<sup>32</sup> <https://fncaringsociety.com/fr/pierres-de-touche-dun-avenir-meilleur>

<sup>33</sup> <https://fncaringsociety.com/fr/node/8225>

Au fil des ans, la Société de soutien a travaillé avec des personnes bienveillantes à travers le Canada et des amis à travers le monde pour mettre en œuvre les Pierres de touche de l'espoir de façon significative, y compris en travaillant avec les membres des communautés des Premières Nations pour documenter leur vision collective d'enfants, de jeunes et de familles heureux et en bonne santé. Les Pierres de touche de l'espoir facilitent l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de cette vision. Le *programme d'études Beary Caring de Spirit Bear* applique les Pierres de touche de l'espoir à l'éducation, comme indiqué dans la section suivante.

## Appliquer les pierres de touche de l'espoir à l'éducation

Les Pierres de touche de l'espoir sont un ensemble de principes fondamentaux sur lesquels nous basons et encadrons ce programme. Elles comprennent l'autodétermination, la culture et la langue, l'approche holistique, les interventions structurelles et la non-discrimination. Le *programme d'études Beary Caring* conceptualise les principes, les valeurs et le processus de réconciliation des Pierres de touche de l'espoir dans un cadre éducatif appelé les **Pierres de touche pour l'apprentissage**. Les Pierres de touche pour l'apprentissage sont basées sur les principes des Pierres de touche de l'espoir, qui sont les suivants :

**Autodétermination** : Cette pierre de touche affirme respectueusement les droits distincts, inhérents et collectifs des Premières Nations, des Inuit et des Métis à l'autodétermination. Elle affirme que les Premières Nations, les Inuit et les Métis savent ce qui est le mieux pour leurs communautés. Les communautés éducatives ont la responsabilité de reconnaître leur rôle en apprenant comment les éducateurs peuvent se tenir aux côtés des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

**Culture et langue** : La culture et la langue sont des modes de vie pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis et ont permis aux générations de rester en contact les unes avec les autres et avec la terre. Les éducateurs sont encouragés à travailler en collaboration respectueuse avec les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis pour soutenir la revitalisation de la langue et de la culture. La pierre de touche de la culture et de la langue invite les éducateurs à tous les niveaux à réfléchir à la manière dont les visions du monde collectives et individuelles influent sur ce qui est enseigné et sur la manière dont cela est enseigné.

**Approche holistique** : La pierre de touche de l'approche holistique nous invite à voir et à apprendre sur le monde de manière interconnectée et multidimensionnelle et de manière à soutenir les concepts expansifs du temps et de l'espace (Blackstock, 2011). Cela signifie qu'il faut apprendre du passé et transmettre aux générations futures des enseignements qui respectent les Premières Nations, les Inuit et les Métis, tout en favorisant des relations respectueuses avec les autres et la terre. La pierre de touche de l'approche holistique permet de définir des objectifs à court et à long terme qui reflètent de manière authentique l'importance de la planification et de la prise de décisions pour les générations à venir (Blackstock et al., 2006). Les éducateurs ont la responsabilité de veiller à ce que l'histoire et les réalités contemporaines des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis soient enseignées dans l'ensemble du pays.

**Interventions structurelles :** La pierre de touche des interventions structurelles offre aux éducateurs la possibilité d'apprendre et de réfléchir sur les iniquités systémiques pour les communautés des Premières Nations qui contribuent à des réalités vécues plus pauvres. Par exemple, *l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants* a révélé que les enfants des Premières Nations sont 17,2 fois plus susceptibles d'être placés en famille d'accueil que les autres enfants au Canada (Fallon et al., 2019, p. 47). Cette situation s'explique par les facteurs structurels que sont la pauvreté, les mauvaises conditions de logement et les problèmes de santé mentale et de toxicomanie découlant des traumatismes coloniaux (y compris les pensionnats). En d'autres termes, les efforts sérieux fondés sur des données probantes pour remédier à la surreprésentation des enfants des Premières Nations doivent s'attaquer aux facteurs structurels à l'origine du problème. Des problèmes structurels similaires sont à l'origine d'autres désavantages, tels que les mauvais résultats en matière de santé et d'éducation.

**Non-discrimination :** Tous les enfants et toutes les familles des Premières Nations ont droit à un accès équitable aux services, aux ressources et aux possibilités (Blackstock et al., 2006). Les preuves de l'importance de l'équité fondée sur la culture sont bien documentées. Pour en savoir plus, consultez le rapport de l'Organisation panaméricaine de la santé intitulé *Sociétés justes: équité en santé et vie digne* (2019).<sup>34</sup> Dirigé par Sir Michael Marmot, le rapport se concentre sur les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine dans les Amériques. Il est essentiel que les éducateurs offrent des expériences sécuritaires et non discriminatoires aux élèves à tous les niveaux et qu'ils veillent à ce que les élèves soient soutenus si la pierre de touche de la non-discrimination n'est pas respectée.

## Processus de réconciliation

Les Pierres de touche pour l'apprentissage ont pour but de nous aider à découvrir notre passé et notre présent collectifs, à trouver des moyens de réconcilier l'histoire ensemble et à nous engager dans la réconciliation. Nous reconnaissons que ces processus ne sont pas linéaires, mais qu'il s'agit plutôt d'un phénomène de marée, qui respecte le besoin de processus naturels de pensée et de rythmes de changement pour avancer et reculer (Blackstock et al., 2006). Les Pierres de touche de l'espoir pour l'apprentissage proposent quatre processus de réconciliation pour nous aider à travailler collectivement dans ce sens :

- **Dire la vérité :** Écouter et partager tous les aspects du passé et du présent du Canada, ainsi que la façon dont les injustices et les inégalités continuent d'affecter les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Dire la vérité, c'est partager les histoires authentiques de la résistance et de la brillante des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

<sup>34</sup> <https://iris.paho.org/handle/10665.2/51614>



- **Reconnaître** : Affirmer le passé et en tirer des leçons, se voir les uns les autres avec une nouvelle compréhension, reconnaître la nécessité d'aller de l'avant sur une nouvelle voie et embrasser de nouvelles possibilités pour l'avenir.
- **Restaurer** : Faire ce que nous pouvons en tant qu'élèves, enseignants et communautés scolaires pour réparer les dommages, déplacer le pouvoir et apporter des changements afin de ne pas répéter les erreurs et de ne pas perpétuer le colonialisme.
- **Établir des relations** : Établir des relations entre les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis, et tous les peuples vivant au Canada, qui affirment, plutôt que de saper, les droits des Premières Nations, des Inuit et des Métis à l'autodétermination. Il s'agit là d'un aspect essentiel de la réconciliation. En reconnaissant cela, nous avançons ensemble, dans le respect, pour mettre fin à la discrimination à l'égard des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

## Les pierres de touche de l'espoir pour l'apprentissage

*Le programme de Spirit Bear Beary Caring utilise les cinq principes directeurs comme « pierres de touche pour l'apprentissage ». Tous les objectifs d'apprentissage sont liés au processus de réconciliation décrit ci-dessus. Plus important encore, ce programme fournit des concepts clés pour l'enseignement et l'apprentissage.*

Bien que nous présentions les Pierres de touche comme distinctes les unes des autres dans ce programme, il est important de se rappeler que chaque pierre de touche fonctionne en relation avec les autres. Vous ne pouvez pas utiliser l'une d'entre elles sans les utiliser toutes. Enfin, ces objectifs d'apprentissage sont développés en activités d'apprentissage complètes dans les guides d'apprentissage de la Société de soutien.



### Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : L'autodétermination

Cette pierre de touche pour l'apprentissage examine comment les membres de la communauté éducative peuvent affirmer les droits collectifs distincts et inhérents des Premières Nations, des Inuit et des Métis à l'autodétermination. Elle invite tous les enseignants et apprenants à réfléchir à la manière dont les systèmes éducatifs continuent de saper l'autodétermination des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Elle nous invite à changer d'état d'esprit pour trouver des moyens de réconcilier l'histoire ensemble. Cela implique de se tenir aux côtés des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis lorsqu'elles affirment leurs propres visions de l'éducation, de la gouvernance, de la santé, des liens familiaux et de la responsabilité d'être des gardiens de la terre et des eaux sur leurs territoires.

## Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté



Raiya, une jeune bénévole de la Société de soutien, a participé à la création de cette affiche « **Pierres de touche de l'espoir** »<sup>35</sup> pour les enfants et les jeunes.

- Identifier le territoire des Premières Nations, des Inuit ou des Métis où se trouve votre école et établir des relations respectueuses avec les aînés, les gardiens du savoir et les éducateurs autorisés par la communauté. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**)
- Décrire ce qu'est l'autodétermination et pourquoi elle est importante pour la réconciliation. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE**)
- Que signifie le consentement libre, préalable et éclairé, et pourquoi est-il important pour l'autodétermination ? (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**)
- Identifier les moyens de soutenir l'autodétermination des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**)
- Reconnaître que les peuples des Premières Nations et les Inuit vivent et entretiennent des relations distinctes et sacrées avec leurs terres et territoires depuis des temps immémoriaux (c'est-à-dire depuis toujours). (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE**)
- Décrire les relations et les responsabilités du gouvernement du Canada à l'égard des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Décrire les iniquités du gouvernement du Canada qui touchent les Premières Nations, les Inuit et les Métis en tant que processus continu. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**)
- Explorer ce que signifie l'autodétermination pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis au Canada, respectivement, et ce que signifie l'autodétermination pour les nations et les communautés au niveau local et au-delà. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE, ÉTABLIR DES RELATIONS**)
- Identifier les façons dont le gouvernement du Canada a tenté d'empêcher les Premières Nations, les Inuit et les Métis d'exercer leur droit à l'autodétermination. Comparez et mettez en opposition la façon dont le gouvernement du Canada a agi historiquement et la façon dont il continue d'agir aujourd'hui (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**).
- Réfléchir aux responsabilités que toutes les personnes vivant au Canada ont à l'égard de la réconciliation et à la manière dont chacun peut assumer ces responsabilités (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**).

35 [https://fncaringsociety.com/sites/default/files/touchstones\\_youth\\_poster\\_fr.pdf](https://fncaringsociety.com/sites/default/files/touchstones_youth_poster_fr.pdf)

### ***Que signifie la pierre de touche de l'autodétermination pour les enseignants et les apprenants ?***

Les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis n'ont jamais renoncé à leurs terres ni à leur capacité à prendre des décisions et à adopter des lois les concernant ; c'est ce qu'on appelle la « souveraineté ». Elles détiennent des droits et des titres autochtones distincts, collectifs et inhérents qui découlent de leurs propres systèmes juridiques et politiques et de leurs relations avec leurs terres. **Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones** l'affirme. Ces droits varient d'une nation et d'une communauté à l'autre, mais comprennent globalement les droits à la terre (titre), aux ressources, à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale, ainsi qu'à la culture et à la langue. Bien que les droits des autochtones soient reconnus par l'article 35 de la Constitution canadienne, par l'article 25 de la Charte des droits et libertés et par diverses décisions de la Cour suprême du Canada, le Canada n'honore pas ses responsabilités envers les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) codifie également le droit à l'autodétermination et stipule que le consentement préalable, libre et éclairé est nécessaire pour que les peuples autochtones puissent exercer leur droit à l'autodétermination sur leurs terres, leurs ressources et d'autres questions. Le consentement est la capacité collective des peuples autochtones respectifs à prendre la décision la mieux informée pour eux-mêmes, sans coercition ni représailles.<sup>36</sup>

La pierre de touche de l'autodétermination affirme respectueusement la prise de décision par les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis, ainsi que leurs visions collectives et spécifiques de l'éducation, de la gouvernance, de la santé, des liens familiaux et de la responsabilité d'être des gardiens des terres et des eaux. Cette pierre de touche invite les enseignants et les apprenants à prendre leurs responsabilités et à changer leur mentalité en renforçant leur capacité à travailler de manière respectueuse avec les communautés, les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuit et des Métis.



### **Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : Culture et langue**

Cette pierre de touche pour l'apprentissage aide les apprenants à comprendre comment la culture et la langue sont le fondement de communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis fortes, saines et fières. Elle affirme que la langue et la culture sont indissociables. Cette pierre de touche invite les enseignants et les élèves

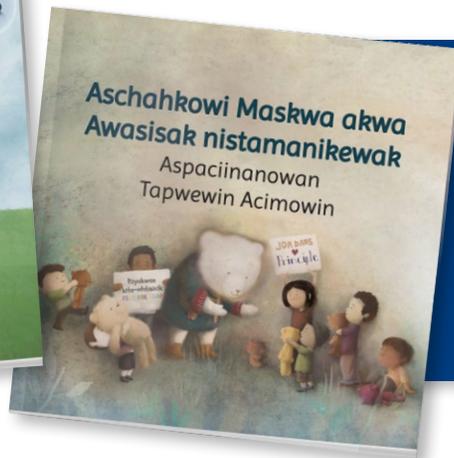
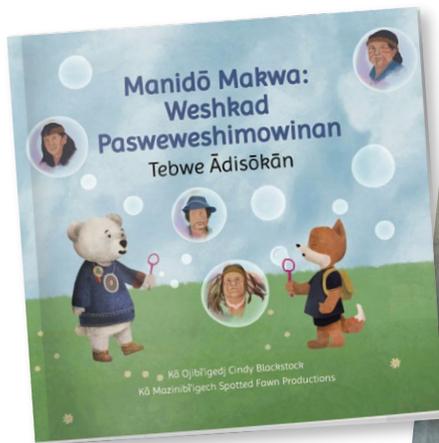
<sup>36</sup> Pour plus d'informations sur la signification du consentement libre, préalable et éclairé, voir le manuel des Nations Unies intitulé Free Prior and Informed Consent – An Indigenous Peoples' right and a good practice for local communities : <https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/publications/2016/10/free-prior-and-informed-consent-an-indigenous-peoples-right-and-a-good-practice-for-local-communities-fao/#> (en anglais seulement)

à reconnaître leur propre culture et leur propre vision du monde afin de comprendre pourquoi la culture et la langue sont si importantes pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Connaître sa propre culture et ses propres visions du monde peut également aider à éviter d'imposer involontairement ces visions aux enfants, aux jeunes et aux familles des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

### **Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté**

- Soyez conscient et ouvert à la façon dont votre propre culture, votre vision du monde et votre éducation (à l'école et ailleurs) influencent vos croyances et votre compréhension des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Engagez une autoréflexion et reconnaissez respectueusement votre compréhension actuelle. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**)
- Chercher à comprendre en quoi la culture et la langue sont si essentielles pour les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE, RESTAURER**)
- Apprendre comment le rôle du gouvernement canadien dans le colonialisme, y compris dans les pensionnats, a érodé les cultures et les langues des Premières Nations, des Métis et des Inuit. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**)
- Décrire comment les Premières Nations, ainsi que les peuples et communautés Inuit et Métis, revitalisent leurs langues et leurs cultures. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE, RESTAURER**)
- Passez à l'action : apprenez la langue du territoire des Premières Nations, des Inuit et/ou des Métis dans lequel vous vivez et apprenez comment vous, votre école et votre communauté pouvez aider les Premières Nations, les Inuit et les Métis à revitaliser leurs langues et leurs cultures. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE, ÉTABLIR DES RELATIONS**)

À gauche : *Spirit Bear : échos du passé (en anishinabe)*. À droite : *Spirit Bear et les enfants passent à l'histoire (en cri)*.



Tant les peuples autochtones que les Canadiens devraient participer à la revitalisation des cultures autochtones, car tout le monde a quelque chose à apprendre. Nos langues et nos cultures sont codées dans un profond respect de la création. Apprenez la langue autochtone du territoire sur lequel vous vivez et soutenez les projets de revitalisation linguistique.

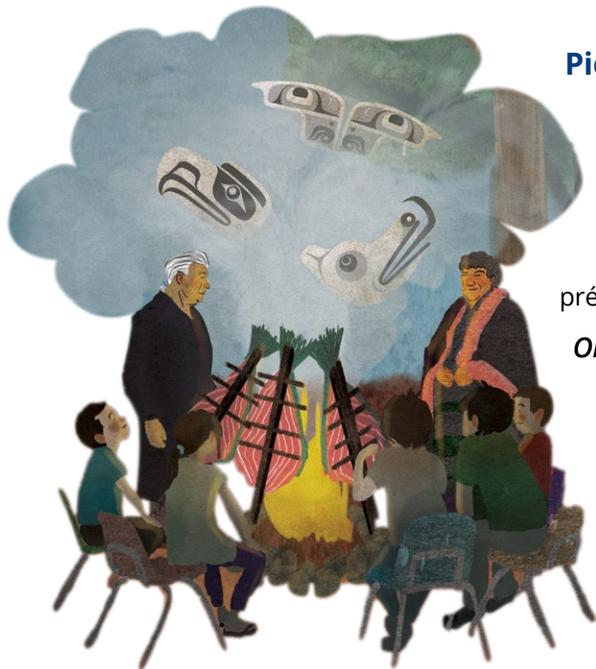
—Fayant et al., 2020, p. 21

### ***Que signifie la pierre de touche de la culture et de la langue pour les enseignants et les apprenants ?***

La pierre de touche de l'apprentissage de la culture et de la langue nous demande de reconnaître que la culture et la langue sont des modes de vie pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis et qu'elles sont enracinées dans toutes les communautés. La Commission de vérité et réconciliation et la Déclaration universelle des droits de l'homme affirment que la langue est l'essence de la culture.

Depuis la Confédération canadienne, le gouvernement fédéral a cherché à assimiler les Premières Nations, les Inuit et les Métis en détruisant leurs cultures, leurs langues et leurs systèmes de gouvernance, et en enlevant leurs enfants, tout en leur imposant des cultures, des systèmes et des langues occidentaux. Les pensionnats n'étaient qu'un des nombreux outils coloniaux destructeurs utilisés pour l'assimilation. Aujourd'hui encore, de nombreux peuples des Premières Nations, des Inuit et des Métis (ré)apprennent et (ré)revendiquent leur identité. Ce processus s'appelle la revitalisation.

Les enseignants et les étudiants sont encouragés à assumer ces responsabilités en relation avec la citoyenneté canadienne et la souveraineté et les droits inhérents des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Reconnaître que la culture et la langue des systèmes éducatifs occidentaux sont elles-mêmes enracinées dans l'assimilation des Premières Nations, des Inuit et des Métis exige des enseignants et des élèves qu'ils se situent dans leur propre vision du monde et leur propre histoire (Battiste et al., 2010 ; Blackstock, 2009a ; Grande, 2004 ; 2015).



### **Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : Approche holistique**

S'inspirant des façons de savoir, d'être et de faire des Premières Nations, l'approche holistique nous invite tous à situer l'apprentissage et l'enseignement dans un cadre relationnel qui reconnaît et prend en compte l'interconnexion de toutes les formes de vie dans le temps et l'espace. Les approches holistiques de l'apprentissage engagent et nourrissent l'ensemble de l'apprenant, recherchent une justice globale et collective et honorent les générations passées, présentes et futures.

#### **Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté**

- Reconnaître que l'éducation et la plupart des écoles sont fondées sur des visions du monde eurocentriques et examiner comment cela influe sur ce que nous savons, comment nous savons et comment nous prenons en compte les visions du monde des Premières Nations, des Inuit et des Métis. (**PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**)

Image tirée de *Spirit Bear : Pêcher le savoir, attraper des rêves* (2018), illustré par Amanda Strong.

- Réfléchir à la manière dont le passé, le présent et l'avenir sont liés. Évaluer comment le passé, y compris les expériences et les actions de nos ancêtres, a un impact sur nous aujourd'hui. Évaluer l'impact de nos actions, ou de notre absence d'action, sur les générations futures. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**)
- Réfléchissez aux débuts du Canada. Comment le colonialisme affecte-t-il les relations entre les Premières Nations, les Inuit, les Métis et les autres personnes vivant au Canada ? Quelles sont les responsabilités des peuples non autochtones dans la mise en œuvre de la réconciliation ? (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**)
- Identifier les actions que vous pouvez entreprendre pour établir des relations mutuellement réciproques avec les Premières Nations, les Inuit et/ou les Métis des territoires sur lesquels vous vous trouvez. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE, ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**)



- Observer comment nous sommes tous liés à la terre, aux animaux, aux eaux, aux plantes, aux oiseaux, aux poissons et aux autres êtres vivants, et comment nous sommes façonnés par eux. Évaluer comment nos (in)actions les affectent. Identifier les moyens de prendre soin de la terre. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE, ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**)
- Dans votre apprentissage, votre enseignement et votre vie, faites de la place aux émotions, à la spiritualité, à la réflexion et à l'expérience. Honorez ces modes d'apprentissage et réfléchissez à la manière dont ils peuvent enrichir et étendre notre travail et nos liens les uns avec les autres. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, ÉTABLIR DES RELATIONS**)
- Enseigner les défis potentiels de l'objectivité (idées de vérité unique et indiscutable). Adoptez ou encouragez des perspectives et des perceptions multiples de la réalité dans votre communauté d'apprentissage. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, ÉTABLIR DES RELATIONS**)

### *Que signifie la pierre de touche de l'approche holistique pour les enseignants et les apprenants ?*

L'approche holistique nous invite à considérer l'ensemble de l'apprenant dans ses espaces interconnectés que sont l'école, la famille, les amis, la communauté et le monde, ainsi que les impacts de l'apprentissage dans le temps et l'espace. Cette approche est ancrée dans les façons de savoir, d'être et de faire des Premières Nations (Blackstock, 2007 ; 2009b ; 2011). L'approche holistique situe l'apprentissage dans un cadre relationnel. Ce cadre affirme l'interconnexion de toutes les choses, les multiples dimensions de la réalité, les conceptions étendues du temps, ainsi que l'action et la valeur des êtres autres qu'humains.



Image tirée de *Spirit Bear : Pêcher le savoir, attraper des rêves* (2018), illustré par Amanda Strong.

Si ce concept vous semble intimidant, pensez qu'il s'agit de reconnaître que personne n'est épargné par le passé, par les autres et par l'environnement, et que chacun laissera une empreinte pour les générations futures. Pensez aux multiples identités que vous avez (par exemple, vous pouvez être végétarien, joueur de football, enseignant, parent, etc.) et à la façon dont votre vision du monde et votre expérience vécue ont été, et continuent d'être, façonnées par les histoires, les décisions et les traditions transmises par les générations de vos ancêtres, et comment vous transmettez ces traditions. Une approche holistique encourage les apprenants et les éducateurs à considérer la manière dont nous sommes tous liés les uns aux autres et à la terre à travers le temps et l'espace, ainsi que l'impact de nos actions ou (in)actions sur nos relations, y compris celles au sein du monde vivant et des générations futures.

Fondée sur le principe de l'abondance (il y a suffisamment de ressources essentielles - nourriture, terre, eau, logement et amour - pour tout le monde), l'approche holistique nous invite à explorer nos relations avec ces ressources afin de comprendre pourquoi certains ont plus et d'autres moins (ceci est également lié à la pierre de touche des interventions structurelles qui suit). La réconciliation ne peut se faire sans dire la vérité et reconnaître les préjudices passés et présents, et sans travailler à la revitalisation de relations respectueuses entre les peuples non autochtones et les Premières Nations, les Inuit et les Métis, ainsi qu'à notre relation collective avec le monde vivant.

L'approche holistique invite tous les éducateurs à réfléchir à la manière dont leur pratique engage et nourrit les élèves de manière holistique et honore leurs liens avec la communauté, la culture, le lieu et la terre. Lorsque nous adoptons une approche holistique de l'apprentissage, nous pensons collectivement et affirmons les aspects émotionnels, réflexifs, spirituels et expérientiels du processus d'apprentissage. Comme les autres pierres de touche, l'approche holistique encourage tous les enseignants et les apprenants à continuer à s'informer sur la domination des visions eurocentriques du monde dans l'éducation. Cette pierre de touche demande aux enseignants et aux élèves de s'inspirer des expériences, des perspectives et des façons distinctes de connaître, d'être et d'agir des Premières Nations, des Inuit et des Métis, tout en assumant les responsabilités qui accompagnent ceux-ci.



### **Pierre de touche de l'espoir pour l'apprentissage : Interventions structurelles**

La pierre de touche des interventions structurelles invite les éducateurs et les étudiants à identifier les causes des désavantages subis par les Premières Nations, les Inuit et les Métis et à s'y attaquer. Par exemple, les mauvais résultats scolaires des élèves des Premières Nations ont été liés aux inégalités dans le financement de l'éducation et des écoles des Premières Nations, aux mauvaises conditions de logement et à la pauvreté qui découlent des pensionnats, ainsi qu'au manque de contenu des programmes scolaires qui honorent et respectent les cultures, les langues, l'histoire et les réalités des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Cette pierre de touche encourage également les apprenants à vérifier si des solutions existent déjà pour résoudre des problèmes spécifiques. Par exemple, *le Rêve de Shannen*<sup>37</sup> propose une solution aux inégalités dans les écoles et l'éducation des Premières Nations, et *le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*<sup>38</sup> et la Commission de vérité et réconciliation proposent également des solutions. Une fois que nous savons quelles solutions ont déjà été proposées, nous pouvons aider à défendre les intérêts de ceux qui agissent déjà pour créer un changement positif.

### Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté

- Décrire l'égalité et l'égalité réelle. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Apprenez pourquoi l'égalité réelle dans les services publics est importante pour traiter les impacts multigénérationnels des pensionnats et d'autres formes de colonialisme. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Discuter des systèmes historiques et des inégalités qui continuent d'avoir un impact sur le bien-être des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Acquérir des connaissances et une compréhension de l'importance de la justice et de l'égalité réelle pour toutes les Premières Nations, les Inuit et les Métis. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Comparer les différences de financement affectant les divers peuples des Premières Nations vivant dans les réserves et leur impact sur la vie quotidienne, y compris l'accès aux services. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Apprenez à connaître Shannen Koostachin (*le Rêve de Shannen*<sup>39</sup>) et Jordan River Anderson (*le Principe de Jordan*,<sup>40</sup> *Je suis un témoin*<sup>41</sup>). Expliquez aux autres ce que vous avez appris sur les inégalités vécues par Jordan River Anderson et Shannen Koostachin et pourquoi le Principe de Jordan et le Rêve de Shannen sont importants pour la réconciliation. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE, RESTAURER)

Image tirée de *Spirit Bear : Rendre hommage aux souvenirs, semer des rêves* (2019), illustré par Amanda Strong.

37 <https://fncaringsociety.com/fr/le-reve-de-shannen>

38 <https://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/EB/prb9924-f.htm>

39 <https://fncaringsociety.com/fr/le-reve-de-shannen>

40 <https://fncaringsociety.com/fr/principe-de-jordan>

41 <https://fncaringsociety.com/fr/je-suis-un-temoin>



- Témoignez en vous informant sur la campagne Je suis un témoin qui sensibilise le public à une affaire historique en matière de droits de l'homme intitulée **Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations et al. c. Procureur général du Canada**<sup>42</sup> pour traiter de l'approche discriminatoire du gouvernement fédéral en matière de protection de l'enfance des Premières Nations dans le cadre du Principe de Jordan. Décrire les impacts de la discrimination sur les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations et développer des opinions éthiques et fondées sur des preuves concernant les décisions du Tribunal, les appels du gouvernement, les ordonnances du Tribunal, et prendre des mesures. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE, ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**)
- Devenir un partisan en dénonçant la discrimination dans les services publics des Premières Nations et agir contre ces injustices de manière à soutenir les Premières Nations. Identifier comment d'autres injustices dans les services publics ont un impact sur les communautés inuites et métisses et prendre des mesures pour aider à résoudre les problèmes. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RESTAURER, ÉTABLIR DES RELATIONS**)
- Écouter les témoignages des survivants du système des pensionnats indiens. Honorez leurs vérités en vous informant sur les pensionnats, en enseignant à d'autres sur le sujet et en répondant aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Exprimez vos pensées et vos sentiments à propos de ces expériences d'apprentissage. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE**)
- Apprenez à connaître la Commission de vérité et réconciliation et ses appels à l'action. Réfléchissez à la manière dont les appels à l'action se rapportent à votre propre vie en tant qu'éducateur, étudiant, citoyen canadien, ou à d'autres rôles que vous jouez. Comment pourriez-vous réimaginer votre apprentissage (et votre vie) en fonction des appels à l'action ? Comment répondrez-vous aux appels à l'action ? (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : **RECONNAÎTRE, ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER**)

### ***Que signifie la pierre de touche des interventions structurelles pour les enseignants et les apprenants ?***

Cette pierre de touche de l'apprentissage nous demande de réclamer une justice et une équité globales au Canada et de prendre des mesures pour mettre fin à la discrimination à l'encontre des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Bon nombre des appels à l'action de la CVR sont des interventions structurelles auxquelles peuvent répondre les dirigeants soucieux de prendre des décisions fondées sur l'équité et d'assurer une égalité réelle, mais nous pouvons tous œuvrer pour qu'ils soient suivis d'effet.

Cette pierre de touche encourage et soutient l'apprentissage et l'action pour assurer l'équité culturelle pour les enfants des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Grâce aux campagnes de la Société de soutien telles que le Rêve de Shannen, le Principe de Jordan et Je suis un témoin, les élèves et les enseignants peuvent se

---

42 <https://fncaringociety.com/fr/publications/2016-chrt-2-2016-tcdp-2>

renseigner sur les inégalités auxquelles sont confrontés les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations et s'efforcer d'apporter des changements. Les actions que nous entreprenons doivent soutenir la justice sociale et ne pas empiéter sur les droits des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Les campagnes de la Société de soutien sont des voies pour enseigner aux élèves de manière à soutenir leur apprentissage et leur développement émotionnel, cognitif, physique et spirituel (McCracken, 2021). Les interventions structurelles en faveur de l'apprentissage envisagent d'amplifier les voix et les initiatives des élèves, tant au sein de la communauté scolaire que dans l'ensemble du pays. Les campagnes peuvent remettre en question les styles d'enseignement eurocentriques de nombreuses façons, notamment en utilisant des approches d'apprentissage fondées sur la recherche, ainsi qu'en soutenant les clubs et les assemblées dirigés par les élèves. Ces approches permettent d'impliquer l'ensemble de la communauté scolaire dans les campagnes (McCracken, 2021), au lieu de n'impliquer qu'une ou deux classes. L'école virtuelle Spirit Bear peut également être considérée comme une intervention structurelle dans la mesure où elle aide les enseignants, les administrateurs et le personnel de soutien à effectuer le travail de réconciliation dans leurs classes.

Les rêves, la force et la résilience de la jeunesse autochtone ne peuvent être ignorés. Les décisions que nous prenons aujourd'hui nous affecteront dans sept générations, et les jeunes d'aujourd'hui ont le droit d'être impliqués dans la prise de décisions qui les affecteront sans aucun doute, eux et leurs descendants.

—Fayant et al., 2020, p. 20

Image tirée de *Spirit Bear et les enfants passent à l'histoire* (2020), illustré par Amanda Strong.





## Pierre de touche pour l'apprentissage : Non-discrimination

Cette pierre de touche pour l'apprentissage aide les apprenants, les éducateurs et tous les peuples à comprendre les intersections entre le colonialisme, le racisme, le sexisme, la discrimination fondée sur la capacité physique, le classisme, l'intellectualisme, l'homophobie, la transphobie et d'autres systèmes d'oppression. Elle aide les apprenants à mieux comprendre les termes d'équité, de justice, de discrimination, de stéréotypes, de parti pris et de préjugés en relation avec les systèmes et les structures, tels que le gouvernement, les écoles, les soins de santé, etc. Cette pierre de touche engage les apprenants dans la justice sociale, affirmant que lorsque nous respectons les visions du monde des autres et que nous nous traitons avec gentillesse, quelles que soient nos différences, nous pouvons créer un Canada meilleur.

### *Objectifs d'apprentissage et de citoyenneté*

- Apprenez ce que signifient les mots non-discrimination, justice sociale, équité, et ce que vous pouvez faire pour les mettre en pratique. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RESTAURER)
- Comprendre comment le gouvernement du Canada a agi et continue d'agir de manière discriminatoire à l'égard des Premières Nations, des Inuit et des Métis. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Apprenez quels sont les types de discrimination auxquels Jordan River Anderson (fondateur du Principe de Jordan) et Shannen Koostachin (fondatrice du Rêve de Shannen) ont été confrontés, et comment le Principe de Jordan et le Rêve de Shannen s'efforcent de mettre fin à ces types de discrimination. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Comprendre comment une culture qui favorise une forme de discrimination peut contribuer à d'autres formes de discrimination (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE).
- Cherchez à comprendre comment les pratiques discriminatoires à l'égard des Premières Nations, des Inuit et des Métis se sont ancrées dans les lois, les politiques et la société canadiennes. Réfléchissez à la manière dont ces pratiques ont eu un impact sur votre vie et sur celle des personnes qui vous entourent et de celles qui vous ont précédé, ou dont elles vous ont profité. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : DIRE LA VÉRITÉ, RECONNAÎTRE)
- Imaginez ce que cela signifie pour vous d'être une personne au Canada qui s'engage en faveur de l'équité et de la non-discrimination. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : RECONNAÎTRE, ÉTABLIR DES RELATIONS, RESTAURER)
- Créez un plan d'action contre la discrimination dans votre école ou votre communauté. Collaborer avec les membres de l'école ou de la communauté au cours de ce processus. (PROCESSUS DE RÉCONCILIATION : RESTAURER, ÉTABLIR DES RELATIONS)

### ***Que signifie la pierre de touche de la non-discrimination pour les enseignants et les apprenants ?***

Cette pierre de touche pour l'apprentissage demande aux enseignants et aux apprenants de réfléchir à leur propre compréhension des systèmes historiques et actuels au Canada. Les éducateurs doivent s'engager dans des approches de justice sociale et réfléchir en permanence à ce qu'est la discrimination et à la raison pour laquelle il faut souvent beaucoup de temps pour y remédier.

La pierre de touche de la non-discrimination nous aide à comprendre comment les systèmes discriminatoires ont influencé nos vies et celles de nos ancêtres. Les personnes vivant au Canada peuvent prendre leurs responsabilités en tant que citoyens et soutenir les Premières Nations, les Inuit et les Métis afin de mettre un terme à la discrimination du Canada à l'égard de ces communautés. Dans le contexte des campagnes de la Société de soutien, la non-discrimination signifie que les Premières Nations ne devraient jamais se voir refuser des services parce qu'elles sont des Premières Nations.

Cette pierre de touche affirme la place de la justice sociale dans les écoles et reconnaît que le travail en faveur de la justice sociale débouche souvent sur des expériences transformatrices pour les élèves et les enseignants. Plus important encore, le travail en faveur de la justice sociale permet aux élèves d'apprendre et de devenir des leaders de la réconciliation (Howell, 2017 ; Smith, 2017). La pierre de touche de la non-discrimination comprend

des possibilités pour les enfants de s'engager dans des questions qui les concernent, un droit important selon la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et la DNUDPA.

Enfin, la pierre de touche pour l'apprentissage de la non-discrimination sert de rappel continu des impacts des campagnes de la Société de soutien sur les élèves et les enseignants.

L'engagement de la Société de soutien dans des pratiques fondées sur la réconciliation et l'apprentissage des expériences des Premières Nations, des Inuit et des Métis est basé sur l'amour, l'empathie, le respect et la passion (McCracken, 2021). L'apprentissage auquel participent les enseignants et les élèves est transformateur et fait partie intégrante d'une société qui respecte et élève tout le monde, quelle que soit la différence.



Image adaptée de *Spirit Bear : Pêcher le savoir, attraper des rêves* (2018), illustré par Amanda Strong.

## Références

- Auger, A. (2012). Moving toward reconciliation in Indigenous child welfare. *Child Welfare*, 91(3), 31–45.
- Auger, A. (2016). Foreword. *First Peoples Child & Family Review (Revue des enfants et des familles des Premiers Peuples)*, 11(1), 3.
- Battiste, M., Kovach, M., & Balzer, G. (2010). Celebrating the local, negotiating the school : Language and literacy in Aboriginal communities. *Canadian Journal of Native Education*, 32(1), 4–12.
- Blackstock, C. (2007). The breath of life versus the embodiment of life : Indigenous knowledge and western research. *Research Gate*, 1–13.
- Blackstock, C. (2009a). The occasional evil of angels : Learning from the experiences of Aboriginal Peoples and social work. *First Peoples Child & Family Review (Revue des enfants et des familles des Premiers Peuples)*, 14, 4(1), 28–37.
- Blackstock, C. (2009b). Why addressing the over-representation of First Nations children in care requires new theoretical approaches based on First Nations ontology. *Journal of Social Work Values and Ethics*, 6(3), 1–18.
- Blackstock, C. (2011). The emergence of the breath of life theory. *Journal of Social Work Values and Ethics*, 8(1), 1–16.
- Blackstock, C. (2019). *Spirit Bear : Honorer les mémoires, planter des rêves* (A. Strong, Illus.). Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations. <https://fncaringsociety.com/publications/spirit-bear-honouring-memories-planting-dreams-ebook>
- Blackstock, C., Cross, T., George, J., Brown, I., & Formsma, J. (2006). *Réconciliation en protection de l'enfance : pierres de touche de l'espoir pour les enfants, les jeunes et les familles autochtones*. Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada / National Indian Child Welfare Association. <https://fncaringsociety.com/publications/reconciliation-child-welfare-touchstones-hope-indigenous-children-youth-and-families>
- Blackstock, C, Ng-A-Fook, N., Bennet, S., Howell, L. et Brittain, M. (2022). *Nous sommes petits mais nous nous tenons debout : L'éducation à la réconciliation dans les classes de niveau primaire*. La société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations/Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. <https://fncaringsociety.com/publications/research-report-just-because-were-small-doesnt-mean-we-cant-stand-tall-reconciliation>
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015a). *Rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Volume un : Résumé. Honorer la vérité, réconcilier l'avenir*.

- Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015b). *Les pensionnats du Canada : Les séquelles – Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Volume 5*.
- Cross, T, Blackstock, C., Formsma, J., George, J., et Brown, I. (2015). Touchstones of Hope : Still the best guide for Indigenous child welfare (Pierres de touche de l'espoir : toujours le meilleur guide pour la protection de l'enfance autochtone). *First Peoples Child & Family Review (Revue des enfants et des familles des Premiers Peuples)*, 10(2), 6–11.
- Fallon, B., Lefebvre, R., Trocmé, N., Richard, K., Helie, S., Montgomery H. M., Bennett, M., Joh-Carnella, N., Saint-Girons, M., Filippelli, J., MacLaurin, B., Black, T., Esposito, T., King, B., Collin-Vezina, D., Dallaire, R., Gray, R., Levi, J., Orr, M., Petti, T., ... Soop, S. (2019). *Dénoncer la surreprésentation continue des enfants des Premières Nations dans les services canadiens de protection de l'enfance : Résultats de l'étude sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants au Canada et dans les Premières Nations-2019*. <https://cwrp.ca/publications/denouncing-continued-overrepresentation-first-nations-children-canadian-child-welfare>
- Fayant, G., Gagne, G., Grant, J., Matthews, B., and Wong, S. (2020). *Land back : Indigenous youth leading the way in Indigenous sovereignty*. In Reimagine Playbook, UNICEF Canada. <http://www.a7g.ca/reports.html>
- Grande, S. (2004). *Red pedagogy : Native American social and political thought*. Rowman & Littlefield.
- Grande, S. (2015). Mapping the point of struggle. In Sandy Grande (Eds.), *Red pedagogy : Native American social and political thought* (10th Anniversary ed., pp. 1–34). Rowman & Littlefield.
- Howell, L. (2017). *Reconciliation in action and the community learning centres of Quebec : The experiences of teachers and coordinators engaged in First Nations, Inuit and Métis social justice projects*. (Unpublished master's thesis). University of Ottawa, Ottawa, ON.
- McCracken, M. (2021). *Addressing truth and reconciliation : The Caring Society, professional learning, and Ontario social studies curricula*. (Unpublished master's major research paper (MRP)). University of Ottawa, Ottawa, ON.
- McCrossin, J. (2012). Children for Social Justice. *First Peoples Child & Family Review*, 7(1), 40–51. <https://fpcfr.com/index.php/FPCFR/article/view/117>
- Peters, M. A. & Mika, C. T. (2017). Aborigine, Indian, Indigenous or First Nations ? *Educational Philosophy and Theory*, 49(13), 1229–1234.
- Quinn, A. & Saini, M. (2012). *Touchstones of Hope : Participatory action research to explore experiences of First Nation communities in northern British Columbia : Evaluation report*. University of Toronto, Factor-Inwentash Faculty of Social Work. Retrieved from <https://fncaringociety.com/sites/default/files/docs/UofT-Touchstones-Evaluation-2012.pdf>
- Smith, S. (2017). *Teachers' perceptions of Project of Heart, An Indian Residential School education project*. (Unpublished master's thesis). University of Regina.